

Chèques-Vacances

Attention, cadeau empoisonné !

Les élus gestionnaires du CSE (CFDT et SNE-CGC) ont décidé de reprendre une proposition phare du programme de la CGT lors des dernières élections : la mise en place des Chèques-Vacances.

Mais alors que nous demandions que ceux-ci soient payés par l'employeur, les élus en gestion du CSE ont décidé que l'enveloppe pour les Chèques-Vacances serait prise sur le budget des activités du CSE.

Bref, on vous reprend d'une main ce que l'on vous donne de l'autre...

Voyage ou pouvoir d'achat, il faudra choisir !

Si vous optez, à l'avenir, pour les Chèques-Vacances, vous devrez renoncer au remboursement du vol d'avion.

En effet, ce sera :

- 200€ de Chèques-Vacances pour un salarié seul, avec une contribution de sa part en fonction de son quotient familial,

OU BIEN

- le remboursement d'un voyage en avion pour vous et votre famille, avec une prise en charge en fonction de votre quotient familial.

	Chèques-Vacances (hors participation salarié)	Remboursement vol sec Point-à-Pitre en avril
Salarié marié, 1 enfant (QF4)	120€	846€ (barème actuel)

La CGT ne peut se satisfaire de cette proposition bancale, d'autant plus injuste pour votre pouvoir d'achat que **les remboursements « vol sec » et « tourisme location » vont baisser de 5%**.

Les Chèques-Vacances...jusqu'à quand ?

Alors que les comptes du Comité présentait un déficit de plus de 460 000 euros au 31 août dernier, la mise en place des Chèques-Vacances va créer un **trou supplémentaire de 500 000€**.

La saine gestion de l'ancienne majorité SUD-CGT au CSE avait permis de constituer de solides réserves. Mais attention ! Celles-ci ne sont pas inépuisables !

Comment feront les élus gestionnaires actuels du CSE pour financer les Chèques-Vacances quand ils auront dépensé tout « le bas de laine » du CSE ?



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Pierre-Yves
INGLESE



Audrey
RASTELLO



Pierre
PLUQUIN

